



**ADLFI. Archéologie de la France -
Informations**
une revue Gallia
Corse | 2016

Belgodère – Erbjola A1168

Opération préventive de diagnostic (2016)

**Laurent Vidal, Vianney Forest, Kewin Peche-Quilichini, Olivier Sivan et
Freddy Thuillier**



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/22796>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Laurent Vidal, Vianney Forest, Kewin Peche-Quilichini, Olivier Sivan et Freddy Thuillier, « Belgodère – Erbjola A1168 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Corse, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 31 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/22796>

Ce document a été généré automatiquement le 31 juillet 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Belgodère – Erbajola A1168

Opération préventive de diagnostic (2016)

Laurent Vidal, Vianney Forest, Kewin Peche-Quilichini, Olivier Sivan et Freddy Thuillier

- 1 En raison d'un projet de construction immobilière, un diagnostic d'archéologie préventive a été prescrit par le SRA de Corse sur la parcelle A1168, sise au lieu-dit Erbajola, comprenant le site antique d'*Erbajola/Lenze del purgatorio*¹. Ce dernier signalé depuis longtemps dans les travaux de recherche archéologiques (Cesari, Ottaviani 1971 ; Allegrini-Simonetti 1991, 2000 ; Michel, Pasqualaggi 2014 : 197) a été circonscrit par Laurent Casanova (SRA de Corse). Il se caractérise par une dispersion sur un peu moins de 2 ha d'éléments de construction (briques, *tegulae*), de fragments d'amphores et de tessons de céramiques communes d'importation. En dehors du site antique, la parcelle recèle un four à tuiles en élévation de chronologie indéterminée et une autre construction qui semble assez peu ancienne.
- 2 La parcelle d'une superficie de 18 000 m² est implantée sur un relief constitué par la retombée la plus occidentale du piémont sud-ouest de la Punta d'Arco. Elle domine d'une vingtaine de mètres les vallées confluentes du *Fiume di Regino* et du ruisseau d'*Erbaiola*. Barrant l'axe principal de la vallée d'*Erbaiola* d'orientation SSE-NNO, ce petit relief oblige les écoulements à s'infléchir vers l'ouest pour rejoindre le cours du *Fiume di Regino* quelques centaines de mètres en amont de la RT30. Dans une zone en cours d'urbanisation, le terrain est occupé par une chânaie-oliveraie assez dense. Le versant diagnostiqué, orienté plein sud, est modelé dans les orthogneiss œillés du complexe métamorphique carbonifère moyen de Belgodère. Leurs caractéristiques structurales ont favorisé la formation d'une succession de replats topographiques dont certains sont confortés par l'aménagement de murs de pierres sèches. Au-dessus du *substratum* rocheux repose une couverture de poudingue polygénique à blocs de gneiss et granite attribués à l'Eocène. Cette formation s'est déposée au cours d'un épisode de haut niveau marin au cours duquel les zones basses ennoyées ont été comblées par de puissantes séries marines et continentales. Dans ce schéma, les accumulations de galets sont la conséquence de la progradation des chenaux alluviaux dans la plaine côtière. Le poudingue couvre aujourd'hui pour partie le sommet du versant mais se retrouve aussi,

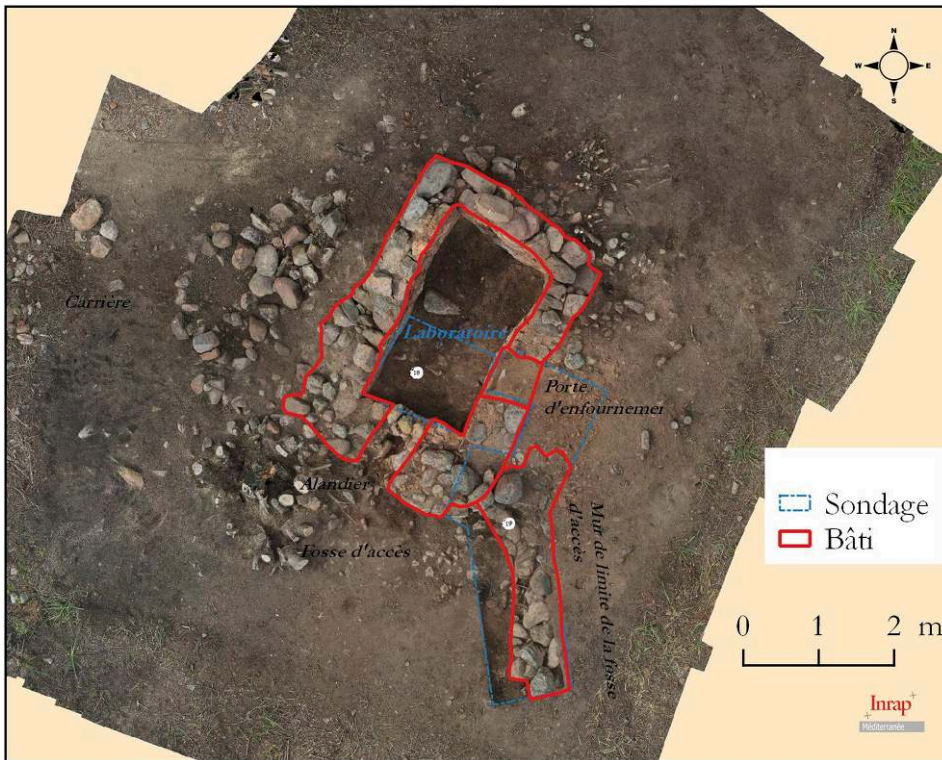
en épandages plus épars, sur les pentes et les replats topographiques. Il prend, dans ce cas, l'apparence d'accumulations de galets hétérométriques réparties plus au moins uniformément à la surface ou dans le niveau de terre arable. En se rapprochant des pentes de la Punta d'Arco, le long de la D363, ce niveau est soit érodé, soit enseveli sous une épaisse séquence colluviale.

- 3 Plus que de simples replats topographiques, les irrégularités du *substratum* métamorphique ont parfois formé des petites dépressions aujourd'hui colmatées. L'une d'entre elle a fait l'objet d'un sondage allant jusqu'à 1,5 m de profondeur. Son comblement se compose de trois principales séquences sédimentaires. À la base se trouve deux unités sédimentaires distinctes : un niveau de galets arénisés suivi d'une couche de sables à matrice argileuse. Les sables sont fins à moyens et possèdent une structure plutôt homogène. Leur cohérence est assurée par une matrice composée d'argile d'altération jaune-rouille dans lesquels sont visibles des marbrures blanches et gris clair. Les traces d'altérations enregistrées par ces deux premiers niveaux évoquent le rôle de pédogenèses successives et témoignent de l'ancienneté du dépôt. L'ensemble de cette séquence, conservée aujourd'hui sous forme de lambeaux à la faveur des différents accidents topographiques, correspond au sommet du poudingue éocène altéré et à son remaniement partiel.
- 4 Un deuxième niveau se compose d'argiles et de limons-sableux gris foncé à structure prismatique et inclusions de gravillons. Des oxydations se concentrent en tâches ou se développent le long d'un ancien système racinaire. Des fragments de *tegulae* s'insèrent dans le niveau. L'ensemble de ces caractéristiques témoigne de la relative hydromorphie de la dépression et de son assèchement temporaire. Les raisons de ces concentrations de particules fines dans les points bas sont à rechercher dans la survenue de ruissellements diffus en surface des sols noirs de maquis. Enfin, le comblement se termine par les limons sableux à structure polyédrique et grumeleuse du niveau de terre arable actuel.
- 5 Le diagnostic a été réalisé au moyen de 17 tranchées-sondages réparties sur l'ensemble de l'emprise et totalisant 800 m² d'observation. Les tranchées montrent l'existence d'une puissance sédimentaire assez limitée dans la partie occidentale de l'emprise où le rocher affleure souvent, mais plus dilatée dans la partie orientale. Cette dernière est en outre caractérisée par la présence d'importantes nappes argileuses. C'est sur ce secteur que les vestiges mobiliers et immobiliers d'au moins quatre périodes différentes sont répertoriés.
- 6 Une occupation, néolithique moyen ou néolithique récent, située dans l'emprise ou à sa périphérie, est marquée par quelques artefacts dispersés (éclats de rhyolite, fragments d'obsidienne) observés de-ci de-là. Elle semble avoir été démantelée à l'époque antique voire plus tôt.
- 7 L'occupation antique, connue avant le diagnostic, a été documentée sur l'ensemble de l'aire d'investigation. En surface et dans l'horizon de labour, qui repose souvent seul sur le substrat géologique, elle se présente comme une dispersion assez diffuse de mobilier (terres cuites architecturales, tessons d'amphore, de céramique fine). Parfois, le mobilier est plus concentré notamment dans la zone située à l'est du plateau sommital. Elle est datable des environs du 1^{er} s. apr. J.-C. C'est dans le secteur livrant en surface le plus de tessons qu'une tranchée-sondage a permis de caractériser une fosse de plantation viticole de type *alveus* (Vidal 2000). C'est un creusement de 1,2 m de long dont le comblement inclut du mobilier céramique (gros fragments d'amphores et de

tuiles). Il comprend aussi des ossements d'ovicaprins et de porcs (mais pas de bovins) et des coquillages (trois taxons). Suivant ainsi un modèle déjà attesté dans le Languedoc (Forest 2009), il semble que le site dont proviennent les vestiges d'Erbajola soit un établissement rural. Les coquillages marins reflètent l'exploitation d'une côte rocheuse où se rencontrent les trois taxons de gastéropodes. Cependant en raison de la faiblesse des effectifs, cette extrapolation reste hypothétique. L'ensemble du mobilier est donc typique de la partie inaltérable d'un compost apporté pour enrichir la terre dans les fosses de plantations.

- 8 La qualité et la diversité du mobilier livré par cette fosse, sans doute pas isolée, peuvent expliquer la dispersion des artefacts antiques constituant le site d'Erbajola. Ce mobilier témoigne d'une stratégie de bonification et de mise en valeur agraire bien connues par ailleurs. Il faut considérer cette fosse comme l'unique témoin retrouvé d'un vignoble du Haut-Empire planté avec soin et qui devait s'étendre sur au moins 2 ha. L'abondance de mobilier atteste de la présence proche d'un centre d'exploitation agricole d'époque romaine.
- 9 Le four à tuiles, signalé dès la prescription, a fait l'objet d'un relevé et de deux sondages manuels (fig. 1). C'est un édifice de plan rectangulaire dérasé et encaissé en partie. Le diagnostic a permis de mettre en évidence l'alandier et sa fosse d'accès au sud, une porte d'enfournement à l'est et une partie de la chambre de chauffe. Cette dernière est constituée par un canal délimité par deux banquettes longeant la base des murs latéraux du four. Il n'y a ni voûtains ni sole perforée : l'organisation de la charge du four comme dans les fours en meule devait assurer la répartition de la chaleur (Thuillier 2003). Malgré son dérasement et comme il est encaissé, le four est conservé sur 2 m de hauteur depuis la chambre de chauffe jusqu'au sommet dérasé du mur du laboratoire. En dehors de quelques « moutons » de briques, le diagnostic a permis de recueillir de nombreux éléments de la production du four plus ou moins surcuits (fig. 2), notamment des briques, des tuiles courbes et aussi, plus surprenant, des tuiles à rebord de type *tegula*. Le diagnostic montre que le four en tant que partie d'un processus de production n'est pas isolé. Ainsi, deux éléments fondamentaux sont présents à quelques mètres à l'ouest et au sud-ouest : une carrière exploitant une nappe d'argile et une fosse de préparation de cette dernière (décantation ?, malaxage ?). L'association de ces trois composantes sur 350 m² est tout à fait exceptionnelle.

Fig. 1 – Orthophotographie du four fichier



Cliché et DAO : M. Seguin (Inrap).

Fig. 2 – Briques plus ou moins surcuites



Cliché : L. Vidal (Inrap).

- 10 Le four étant déjà ruiné sur le plan cadastral de 1872, une datation par le radiocarbone de sa dernière cuisson a été réalisée. Il montre qu'il a pu fonctionner soit entre 1680 et 1765, soit entre 1800 et 1872. La seconde période paraît plus probable puisque c'est l'époque d'un grand développement de la petite ville voisine de l'Île-Rousse.
- 11 Un second bâtiment très dérasé, placé vers le centre de l'emprise a également été sondé. Il est de plan rectangulaire et élevé en blocs et pierres liés à la terre. Une ouverture jouxte l'angle sud-ouest sur le mur méridional. Le sondage pratiqué à l'intérieur dans l'angle nord-ouest, malgré la présence d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur de sédiment, n'a permis de préciser ni la date de sa construction ni celle de son utilisation. Absent du plan cadastral ancien, l'édifice peut être d'époque contemporaine et lié à des activités agro-pastorales. Il peut s'agir d'un pailler (*pagliaghju*), annexe rurale liée à la céréaliculture : la parcelle dans lequel ce bâtiment est construit est notée comme « terre » dans l'état de section de 1873, au même titre que d'autres parcelles situées autour.
-

NOTES

1. Carte archéologique nationale n° 28 034 0018.
-

INDEX

Année de l'opération : 2016

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxt02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtrGUhVhjmyb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNSKWqutEOs>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtEziXFncWpz>

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIqEHwJLuq0>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtM9HMMWQTGJV>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtQuZiT5nYY2>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbAJrlqK7Lc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9mUFwQABF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrttqRMDTN4VE>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtfjZc0WN1Td>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbfqVEeganP>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtT2H2KjqBcU>

AUTEURS

LAURENT VIDAL

Inrap

VIANNEY FOREST

Inrap

KEWIN PECHE-QUILICHINI

Inrap

OLIVIER SIVAN

Inrap

FREDDY THUILLIER

Inrap